



Étienne MICHEL
Secrétaire général du SeGEC
 Le 27 mai 2024

Bon vent !

Voici venu pour votre serviteur le moment de prendre la plume pour la 190^{ème} et peut-être dernière fois dans les colonnes d'*Entrées Libres*. Déjà un grand merci à celles et ceux qui ont pris l'habitude de me lire ainsi qu'à toute l'équipe qui assure mensuellement la préparation et la publication du magazine de l'Enseignement catholique !

Le nom de mon successeur sera en effet prochainement rendu public à l'issue d'une procédure de recrutement à la fois longue et très professionnelle. Un appel à candidature a été lancé avec une référence à un profil de fonction détaillé, un cabinet de recrutement spécialisé a été désigné, des candidats potentiels ont été approchés, tant au sein du secteur de l'enseignement qu'en-dehors de celui-ci. Avant leur audition, les candidats ont dû effectuer des travaux préparatoires approfondis en rapport avec l'exercice de la fonction et se soumettre à un « *assessment* » en vue d'évaluer leurs compétences pour l'exercice d'un poste de haute direction.

Le conseil d'administration a constitué un comité d'accompagnement ad hoc pour l'assister dans sa prise de décision, un comité placé sous la présidence de Jacques Maître, président du conseil d'administration. Ce comité était constitué de quatre administrateurs et de deux « *experts métier* » disposant des meilleures connaissances et compétences possibles. Selon les termes de son rapport, le candidat retenu présente notamment « *une très bonne compréhension des enjeux, aussi bien pour l'enseignement supérieur que pour l'obligatoire* », ainsi « *qu'une forte capacité de vision et de stratégie, combinée avec un bon ancrage dans le concret et le terrain* ».

Comme le requièrent nos statuts, l'avis de l'assemblée générale du SeGEC ainsi que l'accord de la conférence épiscopale ont été sollicités sur cette proposition qu'ils ont accueillie de manière très favorable. Le 27 juin prochain, le conseil d'administration devrait donc être en mesure de désigner le futur secrétaire général, de déterminer la date exacte de son entrée en fonction et d'officialiser sa décision le jour suivant.

Chaque mandature et chaque législature sont une traversée et dès le premier trimestre de l'année scolaire prochaine, le SeGEC va entamer un nouveau voyage sous la direction d'un nouveau capitaine. Il lui reviendra de proposer une direction, d'étudier les vents qui peuvent être parfois contraires et de tenir fermement le gouvernail. Je lui souhaite d'ores et déjà « *bon vent* » ! ■